Rédaction et administration: Rue de Tzknethi. № 11. Bureau ouvert 11—3-h. Téléph. 13.01. Nº 37.—4 Avril, 1920.
318€nmm333

Prix 5 roubles.

# LA RÉPUBLIQUE GÉORGIEMNE

Rédacteur en chef: Elisabeth Orbéliani.

Revue politique et littéraire.—Hebdomadaire.—Tiflis.

# Le Haut Commissaire de la France en Transcaucasie.

La nomination d'un Haut Commissaire de la France en Transcaucasie est la conséquence naturelle des événements qui demandent impérieusement des puissances alliées une attention active quant aux manifestations de la vie politique en Asie et en particulier au Cauçase.

On comprend parfaitement que la France, intéressée ici au même degré que les autres grandes puissances, dans la défense de ses intérêts politiques et économiques, ait jugé nécessaire d'avoir au Caucase un Diplomate avec mission spéciale dans le but d'une coordination des actes des Hauts Commissaires de l'Entente.

L'absence au Caucase d'un Haut Représentant de la France, alors que l'Angleterre et l'Amérique étaient représentées depuis longtemps dans le pays par de Hauts Commissaires, était certes regrettable non seulement pour la population locale, mais aussi pour l'Angleterre, l'Italie et l'Amérique qui doivent, par nécessité, prendre en considération les vues de la France dans la politique suivie au nom de l'Entente en Transcaucasie.

Monsieur le Comte de Martel, Haut Commissaire de la France, arrive en Géorgie au moment où notre patrie traverse des jours profondément tristes: la ville de Batoum, partie intégrante de notre territoire, a été arrachée à la Géorgie. Cette décision du Conseil Suprême a soulevé toute la société géorgienne. Bien que les Représentants officiels des puissances alliées aient déclaré à maintes reprises que ce n'était là qu'une décision provisoire, dictée par la nécessité politique et les intérêts des républiques Transcaucasiennes, néanmoins il va sans dire que la Géorgie ne peut se contenter de ces explications au fond inexactes et sans connexion aucune avec la situation des choses en Transcaucasie.

Dans les paroles de M. le comte de Martel, prononcées à Batoum au cours de la réception de la délégation du Gouvernement Géorgien, il y a encore une confirmation des délégations officielles sur la question de Batoum. Pourtant le Haut Commissaire de la France a cru néces-

Ni 37

saire d'assurer à la délégation qui lui était présentée, que dans n'importe quelle solution de la question de Batoum la souveraineté de la Géorgie s'étendrait à toute la région sans exception.

Aussi nous tenons à exprimer l'espoir que le Haut Commissaire de la France, après avoir eu la possibilité d'étudier objectivement la question de Batoum et se basant sur des informations exactes, en tirera une conclusion en plein accord avec les intérêts vitaux de la Géorgie.

# Autour de Batoum.

# Protestation contre la décision du Conseil Suprême.

Le 19 Mars, à Tiflis vers midi, les employés et les ouvriers de tous les établissements industriels, des institutions gouvernementales, des organisations sociales, fabriques, usines, ateliers et autres, quittèrent leurs occupations ordinaires.

Les associations professionnelles, les élèves et leurs maîtres, se réunirent à une heure devant la maison des ouvriers, avenue Roustavéli, drapeaux et musique en tête. Des orateues parlèrent à un nombreux auditoire de toute l'importance de Batoum, et de la nécessité d'en annexer toute la région à la Géorgie.

Le meeting accepta la résolution que nous avons reproduite in-extenso ici-même tout récemment.

Ensuite les manifestants se dirigèrent vers le palais, où, au moment même, l'Assemblée Constituante était réunie en séance plénière.

A 3 heures et demie, après le meeting, une délégation se rendit auprès du Haut-Commissaire de la Grande-Bretagne, Mr. O. Wardrop qui, après avoir écouté de bonne grâce la délégation, promit une solution de cette question, favorable à la Géorgie; cependant d'attendre avec calme la

résolution du Conseil Suprême. Mr. 0. Watti 1919 de drop parla français, mais prononça ses dernières paroles en Géorgien.

Les délégués se présentèrent quelques minutes plus tard aux Missions: française, américaine et italienne, et n'ayant pas trouvé les chefs des Missions, y laissèrent un exemplaire de la résolution précitée.

## La Chambre Géorgienne de Commerce.

Le 18 Mars, le Comité de la Chambre géorgienne de Commerce ayant pris connaissance de la déclaration des Puissances de l'Entente, que la ville de Batoum était portfranc, après avoir traité cette question et pris en considération que: 1) la notification de Batoum port-franc ruinerait le commerce en Géorgie, 2) que Batoum à été et demeure le centre économique d'une partie de la Géorgie-l'Adjarie, 3) que les Adjares ont déjà exprimé leur désir de se réunir à la mère-patrie, la Géorgie, ainsi que pour d'autres nombreuses raisons, a arrêté: 1) au nom de la Chambre de Commerce de protester formellement contre cette solution injuste, 2) de communiquer cette protestation aux Chambres de Commerce de l'Europe et de l'Amérique, et 3) de présenter cette résolution au Gouvernement.

# Télégramme du Conseil Musulman de la région de Batoum.

A la date du 19 Mars, le télégramme ci-après fut adressé de Batoum à M. M. Olivier Wardrop et aux Représentants des Missions Française et Italienne, ainsi qu'au Président du Gouvernement Géorgien et de l'Assemblée Constituante.

"Au nom du Conseil unifié des Musulmans de le région de Batoum, je porte à la connaissance de Votre Excellence, que si, jusqu'à ce jour, nous étions contre la réunion au pays natal, la Géorgie, ce fut par suite d'une divergence de vues dans quelques questions entre nous et le Gouvernement Géorgien. Aujourd'hui, il y a plein accord. Nous

3 OANOSTER

réclamons la réunion immédiate de notre contrée, de la ville de Batoum et de toute la région à la mère-patrie, la Géorgie, comme autonome, comme partie intégrante de la Géorgie. Nous sommes persuadés que notre désir sera exaucé sans retard, que nous éviterons une effusion de sang, provoquée par les ennemis de la Géorgie. Nous savons de source autorisée que les agents de l'Azerbaïdjan donnent de l'argent aux brigands pour attaquer les troupes géorgiennes. Notre peuple attend avec enthousiasme et avec amour l'arrivée des troupes géorgiennes qui doivent défendre l'ancienne Géorgie.

Le Président du Conseil Musulman:

Ali Djaparidzé".

# "Les Communistes".

Des Communistes de l'Internationale sont arrivés dans la région d'Artvine; ce sont tes Turcs, des Arméniens, des Azerbaïdjaniens, des Russes, etc. Les Communistes font appel au peuple pour soutenir le futur gouvernement soviétiste de l'Adjarie, "seule alliée fidèle de l'Islam". Parmi les Communistes se trouve entre autres un ancien officier de Dénikine—Kiritchenko.

L'Alliance internationale des Communistes s'efforce de gagner tous les Géorgiensmusulmans influents, qui travaillent dans les organisations pour la libération de l'Adjarie. Dans ce but, on paie aux agents de l'Alliance des sommes considérables. L'autre jour, le Colonel Yonis proposa aux habitants de Mourgouli 500,000 roubles, leur demandant de cesser toute agitation en vue d'une libération. Un certain Pautchinian est l'acolyte habile du Colonel dans cette affaire. L'Alliance a l'intention aussi de faire une propagande active dans les troupes géorgiennes en y répandant le bolchévisme.

## Arméniens travestis en Anglais.

Dans les villages de la Géorgie musulmane, on a pu voir des Arméniens passant en uniforme militaire anglais, se disant officiers anglais, et donnant des ordres au nom du Commandement Britannique, organisant un "plébiscite" et agissant contre le Gouvernement Géorgien; ce dernier, assurent ces énergumènes, a décidé de convertir au Christianisme la population musulmane. L'un de ces soi-disant officiers, Ter-Nikgossoff, se trouve actuellement à Kobouléti.

## Les drapeaux nationaux.

Les habitants de Khoulo et d'autre localités occupées par les troupes géorgiennes, ont préparé spécialement des drapeaux pour recevoir solennellemt les troupes géorgiennes au moment de leur entrée sur leur territoire.

#### Détachements musulmans.

On observe ces derniers temps que les Adjares désirent entrer de plus en plus dans les troupes géorgiennes ou bien, former des détachements géorgiens-musulmans.

# Adjarie.

Le Ministre des Affaires Etrangères E. P. Guéguetchkori a reçu le télégramme suivant: "Malgré les intrigues des officiers anglais pour provoquer un soulèvement contre nos troupes dans la Haute Adjarie, malgré les tranchées autour de Khoulo, et en dépit de démonstrations hostiles, la population est allée avec du pain et du sel au devant de nos troupes, lors de leur entrée en Adjarie, ce dont je Vous félicite sincèrement. Nous sommes persuadés que nulle intrigue ne saurait troubler la joie de la population de l'Adjarie dans sa réunion au pays natal, la Géorgie.

#### Djamal-pacha Khimchiachvili".

#### Oudé.

Le 17 Mars eut lieu un meeting au village d'Oudé (district d'Akhalzikhé). Les représentants de plus de 15 villages, qui y

assistaient, adoptèrent la motion suivante; "Demander à l'Assemblée Constituante de faire des démarches décisives pour la réunion à la Géorgie de la ville de Batoum avec la région de Batoum, et de porter ce fait à la connaissance des Missions Alliées à Tiflis".

# Souvenirs de l'ancien Régime.

(Suite).

II.

"On dit, triste comme la porte d'une prison. "Et je crois, le diable m'emporte, qu'on a raison!" A. de Musset.

La citadelle de Métekh m'a fait goûter cette boutade de Musset.—Tous mes souvenirs du Régime russe semblent liés à la personne de G. Gvasava, car c'était lui justement que j'allai visiter parmi les détenus.

— Qu'avait-il fait?—demanderez-vous,—
de quel délit se trouvait-il coupable? Mon
Dieu! il avait écrit un article... Sur la politique? sur la Révolution?... des dithyrambes contre la Loi, l'Eglise, la Royauté? de
grandes tirades pronant la Liberté?—Ma
foi, non, il parlait tout simplement de gymnastique!—Il admirait la gymnastique des
Tcheks, il en disait toute l'importance pour
la culture d'un peuple sain, tant au physique
que moralement,—peut-être même en tiraitil des déductions, à l'avantage, bien entendu,
de la race géorgienne... Trahison! sacrilège!
lèse-majesté!—que sais-je?...

Bref, on l'a enfermé.

Je suis allée le voir dans sa prison, un peu par amitié, mais surtout, je l'avoue comme manifestation.

Je suis d'instinct une révoltée, et puis le parti pris éveille toujours en moi un sentiment contraire. Les fonctoinnaires du Tzar m'inspiraient un désir de bombes, de représailles, comme devant certaines gens, exagérés dans l'autre sens, je vois frémir en moi une âme d'aristocrate. "Pas trop de zèle surtout", à lan Malling de Taleyrand.

— Une autre fois je me trouvai chez les gendarmes,—j'y avais une affaire auprès du général gouverneur de Tiflis,—toujours dans les années 1905—1906.

Un colonel "zélé", autant qu'il se peut faire, a cru intéressant de me montrer leur mausolée. Imaginez-vous une sorte de chapelle ardente, des cierges brûlant en masse devant des icones saintes, et, sur les murs, des plaques de marbre avec les noms de tous les fileurs de la police secrète, morts ou blessés pour la Patrie ou pour le Tzar!

Justement à cette époque terrible, une vieille amie accourt me dire qu'un jeune homme de vingt ans vient d'être condamné en cour martiale. Que faire pour le sauver? On doit le pendre à l'aube.—J'ai supplié bien des dames "importantes" et âgées d'intercéder pour lui, mais d'un touchant accord, elles m'ont toutes refusé.

Déranger pour si peu le lieutenant de l'Empereur? Se mêler à une chose scabreuse, compromettante?

Finalement, j'y suis allée moi-même avec le Prince Paul T. maréchal de district de la Noblesse Géorgienne.

Nous arrivons, c'était 6 heures du soir. L'aide de camp de service nous introduit auprès du général Comte W.

Je plaide sans fin, mais nous sortons sans réponse décisive. La mère du condamné venait chez moi continuellement.

En ces journées terribles, les gens du peuple rôdaient autour du corps de garde, en quête de nouvelles. J'ai su par elle qu'il y avait eu sursis.

Un matin, j'écrivais, quand on vint l'annoncer. J'eus, je l'avoue, un mouvement d'impatience. Sans me laisser le temps de formuler un refus, elle est entrée, drapée de son châle noir. Grave et silencieuse, elle est tombée à genoux au milieu de la chambre. On avait commué la peine de mort en travaux forcés,—elle venait remercier!....

J'en ai sauvé trois du coup,—son fils et deux amis.



Ils m'ont envoyé leurs photographies en costumes de forçats, avec les chaînes aux pieds, et de l'autre coté, ma foi, des vers en mon honneur. Sans valoir ceux de Musset, ils étaient touchants quand même, pleins d'une reconnaissance naïve.

(A suivre).

Elisabeth Orbéliani.

# Entrevue du Haut Commissaire de la France avec les Représentants de la Géorgie à Batoum.

Monsieur de Martel, Haut Commissaire de la France en Transcaucasie, est arrivé à Batoum le 24 Mars dernier. Le lendemain, tous les consuls à Batoum ont été reçus en audience. Le 26 Mars, Monsieur Khotcholawa, représentant de la Géorgie, a été reçu par Mr. de Martel en audience privée. Il était accompagné de la Mission Militaire Géorgienne qui se rend à Paris et de Monsieur Djemal Kikawa, représentant du Médjliss de la Géorgie musulmane. Khotcholawa s'adressa à Mr. de Martel dans les termes suivants: "On vous a présenté hier tous les consuls de Batoum, mais vous n'avez pas vu parmi eux le consul de la République Géorgienne. Il y a bien parmi mes collaborateurs une personne qui remplit les fonctions de consul, mais je ne peux considérer ce fait que comme une erreur historique, laquelle disparaîtra bientôt, je l'espère. Oui, notre situation est réellement singulière, puisque c'est en qualité d'étrangers, qu'il nous faut recevoir dans notre propre pays des hôtes bien chers. Vous le comprendrez facilement, fils de la belle France, qui avez pleuré de longues années l'Alsace et la Lorraine. La région de Batoum est pour nous la fleur unique sans laquelle la Géorgie perdra nonseulement sa beauté, mais le sens même de son existence nationale. Je suis heureux de constater que les représentants de la noble France ont toujours envisagé avec un vif intérêt nos légitimes revendications. Aussi exprimons-nous la profonde certitude que la France prendra l'initiative dans cette occurrence, afin de nous donner une prompté sum montre de la montre pays de la montre pay

Monsieur de Martel répondit:

"Je vous suis profondement reconnaissant de votre chaleureux accueil, et je profite de l'occasion pour faire observer qu'une solution définitive de la question de Batoum est bien difficile, vu les intérêts en jeu ici de plusieurs Etats. Pour éviter tout malentendu pouvant surgir, le Conseil Suprême a décidé de neutraliser provisoirement Batoum et une petite zône tout autour. Cette question sera tranchée définitivement plus tard. En tous cas je présume que dans toute solution, l'autorité souveraine de la Géorgie s'étendra à tout le territoire de la région.

"Avec cela je suppose que les petites républiques transcaucasiennes feront bien de s'entendre dans une étroite collaboration; isolées, leur existence sera bien difficile. C'est pourquoi, je crois que la neutralité provisoire de Batoum est même avantageuse pour la Géorgie. Vos revendications seront évidemment prises en considération. Je puis vous assurer en même temps que la cause de la Géorgie a toutes les sympathies à Paris, grâce à la belle défense de Messieurs Tchkhéidzé et Tzérételli qui jouissent là-bas d'une grande estime".

A cela Mr. Khotcholawa répondit:

"Je suis sûr que, dans quelque temps, après avoir reçu des données exactes sur la question de Batoum, vous pourrez vous prononcer d'une façon plus précise, affirmative même, je l'espère, quant aux revendications légitimes de la Géorgie. Pour ce qui est des intérêts économiques des Etats voisins, vous pourrez constater à votre arrivée à Tiflis, d'après des documents officiels, que la Géorgie a fait tout son possible pour résoudre les questions générales, d'après les intérêts communs. Les irtérêts des voisins serent absolument sauvegardés, mais on doit reconnaître nos droits souverains sur Batoum et sur toute sa région".

Le général Odichélidzé, chef de la mission militaire, qui se rend à Paris, prit

No 37

la parole à son tour: "Je ne puis dire que deux mots: étant l'un des plus anciens soldats de l'armée géorgienne, je déclare sans embages que ce qui a appartenu à la Géorgie pendant des siècles doit lui être restitué et lui appartenir dans les siècles à venir. Il suffit de parcourir un peu la région pour trouver à chaque pas des monuments témoignant clairement et éloquemment que ce fut ici le berceau de la Géorgie et de sa culture nationale".

Ensuite le représentant du Medjliss, Djémal Kikawa, fit observer que cette région, malgré une oppression séculaire, demeura toujours fidèle à l'idée nationale.

Messieurs de Martel et Khotcholawa échangèrent encore quelques paroles amicales, exprimant une fois de plus la certitude que l'on ne saurait oublier dans la solution de la question de Batoum les droits et les intérêts vitaux de la Géorgie.

# Un dementi officiel.

Vu les informations insérées dans le journal "Notre voie" № 1, d'un soi-disant accord entre le Gouvernement géorgien et le Général Dénikine, relativement au passage en Géorgie des troupes de l'Armée Volontaire, on déclare ici formellement que les susdites informations ne correspondent nullement à la vérité.

En cas d'une avance vers nos frontières, en connexion avec les événements dans le Sud de la Russie, de n'importe quels détachements de l' Armée Volontaire ou de ses Représentants, le Gouvernement Géorgien, en tant que Gouvernement neutre, agira selon la "norme" du droit international.

# Dans la région de Kars.

Voici la dépêche que viennent de recevoir Mr. N. N. Jordania, président du Gouvernement, et les représentants des Missions Alliées: "Nous, les Représentants élus de la population de Tchaldire-GalaAkhbokzza, nous nous adressons au nour de 1913 l'humanité et de la civilisation, aux représentants de vos Gouvernements respectifs, les suppliant de sauver nos femmes et nos enfants d'une extermination par les troupes féroces de la République arménienne. Sans aucune raison, ces troupes mettent à feu et à sang les localités, n'épargnent personne, incendient nos maisons en cet hiver rigoureux.

Ceux, qui sont restés vivants, cherchent leur salut dans la fuite. Mais en voulant gagner la République voisine, ils meurent, chemin faisant, de froid, de fatigue et de maladies.

Nous nous sommes adressés à Vous, à plusieurs reprises, pour appeler votre attention sur notre peuple laborieux, pacifique, afiin de ne pas l'exposer, désormais, à tant d'atrocités.

Le gouvernement arménien violente la population des districts sus-mentionnés et sous menace d'extermination, nous contraint de présenter une pétition comme soi-disant désireux de demeurer sous la domination de l'Arménie.

Nous déclarons positivement que la population est hostile à l'Autorité arménienne. Nous vous supplions encore de nous venir en aide, de sauver le peuple de nouveaux massacres organisés contre nous par les Arméniens, de réunir enfin nos terres à la République de la Géorgie où nos frères vivent en paix et dans la prospérité.

Nos délégués arriverent incessamment à Tiflis".

# EN GÉORGIE.

Le Consul de Grande-Bretagne.

Mr. John Lawden est nommé Consul de Grande-Bretagne à Tiflis.

# Nominations du Gouvernement Français.

Le Gouvernement français a nommé Monsieur de Martel, Haut Commissaire de la



République Française au Caucase, Mr. le Colonel Corbel, chef de la Mission Militaire Française au Caucase et Mr. Nettement, Consul à Tiflis.

Ces Messieurs sont déjà arrivés à Tiflis.

## Une délégation géorgienne à Paris.

Le Général Odichelidzé, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre, et le Colonel Eristavi partent en mission spéciale pour Paris.

# Le Représentant diplomatique de la Tchéko-Slovaquie.

Mr. Gromadka, ingénieur, Représentant diplomatique de la Tchéko-Slovaquie pour tout le Caucase, arrivera très prochainement à Tiflis.

#### La Banque centrale.

Le 21 Mars, sous la présidence de E. S. Takaïchvili, eut lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Banque centrale de Commerce de la Géorgie. Deuxcents actionnaires y assistaient, détenteurs d'actions pour une valeur de 23 millions de roubles. Après le rapport du Comité d'organisation, l'assemblée approuva le budjet en compte-courant, soit une somme de 5 millions de roubles. Il fut accordé à la Direction et au Conseil le droit, en cas de besoin, d'effectuer des dépenses en sus des sommes prévues au budjet et de fonder des succursales dans différentes localités. En fin de séance furent élus les membres de la Direction, du Conseil et de la Commission de révision.

#### Sériciculture.

Sous peu arrive à Tiflis, venant d'Amérique, une commission de spécialistes en sériciculture, déléguée par un syndicat des Etats-Unis, pour étudier l'industrie séricicolé en Géorgie.

# Aviateurs de l'Armée Volontaire le minimos de la minimos de la

Quelques officiers aviateurs de l'Armée Volontaire ont franchi récemment en quatre aéroplanes la chaîne du Caucase, de Vladicaucase à Tiflis. Les aviateurs ont remis armes et appareils aux autorités géorgiennes.

## La bibliothèque de M. N. N. Nikoladzé.

L'Assemblée Constituante vient d'acquérir la bibliothèque de Mr. N. Nicoladzé pour la somme de 500,000 roubles. Elle renferme beaucoup de livres rares et d'une grande valeur.

## Convention entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan.

Le Gouvernement a ratifié la convention relative aux transports entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan.

## Trouvaille archéologique.

A Mtskheta, près de la demeure du Catholikos, lors des travaux de terrassement, on a découvert un riche dépôt d'antiquités: vaisselle, anneaux, ustensiles, monnaies du temps d'Antonin, empereur romain, et autres. Le Conseil scientifique du Musée de Géorgie a été avisé du fait.

# Nouvel Institut de bactériologie.

On a décidé de transformer le laboratoire bactériologique de l'Union des Villes, en un Institut de bactériologie. Cette transformation aura lieu après le retour du docteur du Laboratoire bactériologique, Mr. Eliava, envoyé à Paris en mission scientifique. Dans ce but, l'Union des Villes fait l'acquisition à l'étranger d'un matériel d'une valeur de 500,000 roubles.

# Les suites du tremblement de terre de Gori.

Des membres du Comité de statistique viennent de constater tout le désastre dans

2807 | YIII 0 No. 37 Och 1950 = 10

la région si éprouvée par le tremblement de terre. Dans 75 villages de 8754 chaumines, 5787 ne sont plus que des ruines. A Gori même, de 1336 maisons, 756 sont complètement détruites, 405 demandent des réparations capitales, 156 ont été plus ou moins favorisées, 16 enfin sont demeurées intactes. On n'a pu recueillir des informations au sujet de trois édifices, les casernes et le séminaire.

Quant aux victimes, on a enrégistré jusqu'ici à Gori, 18 morts, 26 gravement blessés, 49 légèrement et 192 malades.

## La Pologne et la Géorgie.

Le Ministre des Affaires Etrangères, Mr. Guéguetchkori a reçu du Ministre des Affaires Etrangères de la Pologne, Mr. Patek, la note suivante:

"Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de Vous informer que le Gouvernement Polonais est prêt à reconnaître le Gouvernement de la Géorgie comme Etat indépendant de fait, jusqu'au moment où la Conférence de la Paix reconnaîtra à la Géorgie un statut conforme aux voeux de la Nation. Le Gouvernement Polonais espère fermement que les intérêts communs des deux pays, ainsi que leurs sympathies réciproques établiront dans un proche avenir, entre la Géorgie et la Pologné, des liens d'amitié et de cordiale entente.

A cet effet, le Gouvernement Polonais serait heureux de pouvoir accueillir à Varsovie le Représentant de la Géorgie. Voulant faire preuve de sa sympathie, le Gouvernement Polonais vient de désigner une Mission spéciale ayant à sa tête Monsieur le Ministre, Titus Filipowicz qui doit se rendre prochainement à Tiflis afin de nouer des relations amicales avec la Géorgie.

En Vous priant de vouloir bien accueillir favorablement ladite Mission, je saisis volontiers cette occasion de Vous transmettre, Monsieur le Ministre, l'assurance de 1911 ma haute considération.

Le Ministre des Affaires Etrangères:

Patek".

# Le Conseil d'Administration de l'Université Nationale de Tiflis

annonce en vertu de la décision du Conseil des Professeurs, que les chaires suivantes sont vacantes à la Faculté de Médecine:

1) Histologie et embryologie, 2) chimie physiologique, 3) pharmaceutique et pharmocologie, 4) pathologie générale, 5) pathologie privée, 6) anatomie pathologique, 7) clinique thérapeutique de la faculté, 8) clinique d'accouchement et de gynécologie, 9) clinique chirurgicale de la faculté, 10) clinique de névrologie et de psychiatrie, 11) clinique des maladies cutanées et des maladies vénériennes, 12) ophtalmologie, 13) médecine légale et 14) hygiène.

Ceux qui ayant les droits nécessaires, désireront recevoir l'une des chaires ou l'une des cliniques mentionnées plus haut, devront présenter à la Faculté de Médecine de l'Université Nationale de Tiffis, leur demande et "Curriculum vitae", ainsi que leurs travaux, avant le 15 Juin courant.

Peuvent concourir les personnes de toutes nationalités, répondant aux conditions requises.

A conditions égales, la primauté sera accordée aux personnes possédant la langue géorgienne. Les professeurs étrangers seront invités pour un terme de trois années, pendant lesquelles ils devront étudier la langue géorgienne, de façon à pouvoir faire leur cours en géorgien.

Tous les assistants de ces étrangers doivent connaître la langue géorgienne.

Dans les cas extraordinaires, la Faculté de Médecine est autorisée par le Conseil des Professeurs à choisir des candidats nécessaires en dehors du concours.

(Université Nationale, Faculté de Médecine, République Géorgienne.

Tiflis).